

Département de la Haute-Vienne

❖ Commune de DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Nombre de Conseillers :	
<i>en exercice</i>	: 10
<i>présents</i>	: 7
<i>représentés</i>	: 7
<i>votants</i>	: 7
<i>Pour</i>	: 7
<i>Contre</i>	: 0
<i>Abstentions</i>	: 0

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le onze juin deux mil vingt quatre à 20h30, suivant convocation en date du trente-et-un mai deux mil vingt quatre, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, Mr CHASSAGNE Yannick, Mr LEROUSSEAUD Sébastien, Mr MONTHEIL Jean Pierre,

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice,
Mme CYRILLE D'HOOP Aurore
Mr VERHELST Eduard

Date de convocation du Conseil Municipal : 31 mai 2024

Secrétaire de séance : Mr MONTHEIL Jean-Pierre

Délibération 2024/037 du 11 juin 2024

Remplacement du panneau d'affichage de la mairie et pose d'un nouveau panneau d'affichage : étude des devis et choix de l'entreprise

Madame le Maire indique que la vitre du panneau d'affichage à côté de la porte d'entrée de la Mairie est cassée, et qu'il s'avère nécessaire de remplacer le panneau complet. Ce remplacement pourrait être l'occasion d'acquérir un panneau d'affichage plus grand. En effet, actuellement différentes informations sont affichées directement sur les vitres du secrétariat de la Mairie, faute de place suffisante sur le panneau d'affichage.

Madame le Maire présente les devis des 2 entreprises qui ont été sollicitées :

- Adequat : 878.00 € HT
- Sémio : 1 048.97 € HT

A l'unanimité le conseil municipal décide :

- D'autoriser Madame le Maire à signer le devis de Adequat pour un montant de 870.00 € HT
- De dire que les crédits sont inscrits au budget 2024

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 11 juin 2024
Le Maire

